

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Sébastien CHABOT

Ordre du jour :

- Programme ONF 2024
- Mise en place logiciel cantine/garderie
- Démission d'un conseiller municipal et remplacement dans les commissions
- RPQS eau/assainissement
- Location d'un pré
- Validation de l'APD du projet cantine/garderie et plan de financement
- Subvention complémentaire à « Saint Eloysirs »
- Questions diverses

• **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Angélique HUET, Claudine CHEMIERE, Sébastien CHABOT, Denis PEAUDECERF, Dominique PERRAGUIN, Jean-Baptiste QUINDROIT, , Régis MENNESSIER, Anita GUINARD-AKRETCHE, , Régis VAULLERIN, Françoise JACQUET, Pascal RENARD, Ludovic MAHE, Germaine DE BENGY

• **Absents** : Marie-Alvina SKURA

• **Absents avec pouvoirs** : Chrystèl GOND pouvoir à Gilles BENOIT, Marie CALURAUD pouvoir à Angélique HUET

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour :

- plan de financement SDE

L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07 septembre 2023

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Programme ONF 2024 :**

Présentation par Mr le Maire du programme de marquage des coupes 2024.

Estimation par l'ONF du volume de bois : 2 435m³ sur 27,33ha

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition

➤ **Mise en place logiciel cantine/garderie :**

Un nouveau logiciel de gestion de chez Berger Levrault va être mis en place dès le 01 Janvier afin de faciliter les inscriptions des enfants et le suivi comptable.

Un devis a été demandé pour acheter le logiciel comprenant également le contrat de maintenance.

La formation et la mise en place du logiciel sont compris dans le devis.

Mr le Maire explique le fonctionnement du logiciel après avoir visité des communes équipées comme Neuvy sur Barangeon et Vasselay.

Devis de 2 788,00 € avec engagement sur 36 mois 112,00 €/mois +38,00 €/mois pour bénéficier de modules supplémentaires

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

➤ **Démission d'un conseiller municipal et remplacement dans les commissions :**

Marie-Alvina SKURA a rédigé un courrier expliquant sa volonté de démissionner du conseil municipal.

Mme SKURA étant présente dans 2 commissions, Mr le Maire demande aux élus s'il y a des volontaires pour la remplacer :

- Commission petite enfance : 0 volontaire
- Commission Urbanisme : 0 volontaire

➤ **RPOS eau/assainissement**

Eau :

Présentation par Mr le Maire d'une étude sur la qualité de l'eau réalisée en 2022.

A ce jour, la commune de St Eloy de Gy est à 82,7% de rendement.

Mr le Maire explique que le rendement est en baisse car les canalisations se dégradent.

Pour cela, Mr le Maire explique une hausse en 3 étapes du prix du m3 d'eau sur la communauté de commune afin de pouvoir financer la rénovation des canalisations.

A Saint Eloy de Gy, la consommation moyenne est de 109 m3 par abonné(foyer)

Assainissement :

Présentation par Mr le Maire d'une étude sur l'assainissement réalisée en 2022.

➤Location d'un pré :

Une habitante de Saint Eloy de Gy souhaite louer un pré de 2 Ha appartenant à la commune.

Ce pré se situe à la Pommeraye.

Le prix de location est de 160,00 €/an (80,00 € l'hectare)

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

➤Validation de l'APD du projet cantine/garderie et plan de financement.

Mr le Maire expose le montant des travaux :

Coût total du projet : 965 270,00 € ht soit 1 158 324,00 € ttc

Ces travaux pourront être subventionnés comme suit :

Aide de l'état DETR : 400 000,00 €

Aide de la région : 40 000,00 €

Aide du département : 20% du montant soit 196 216,00 €

Aide de la CAF : 230 000,00 €

Aide du SDE18 : 10 000,00 €

Soit un reste à charge pour la commune de 219 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité le montant de l'APD.

Le plan de financement est en cours d'élaboration

➤ Subvention complémentaire à « Saint' Eloysirs »

Un budget de 4000€ avait été défini pour Saint'Eloysirs pour le comice agricole et le 13 Juillet.

Comice : 1 947,49€ dépensés

13 Juillet : dépense 1 526,00 € /recette 1 512,19 € soit un écart de 14,44 €.

Le budget de 4 000,00 € étant respecté, Mr le Maire propose donc de reverser 1 961,93 € à Saint'Eloysirs.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

➤ Plan de financement du SDE :

Afin de réduire la consommation d'énergie, le conseil municipal a décidé le remplacement des lampes de 250w,150w et 100w de l'éclairage public par des leds.

Il a été décidé également de changer les horloges.

Le cout global de l'opération est de 43 538,20 €

Le SDE participe à hauteur de 50% soit 21 769,20 €

Soit un reste à charge pour la commune de 21 769,20 €

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

➤ Questions diverses :

13 Novembre :

Réunion avec la gendarmerie et les séniors de notre commune sur le thème de la cyber sécurité.

Lagune :

Présentation d'un projet d'aménagement de la lagune par la commission environnement.

Musée « Faut l'fer » :

Don de 2 œuvres qui seront installées sur le rond-point de Bourgneuf

Téléthon :

La journée Téléthon aura lieu le 2 Décembre.

Vœux du Maire :

Les vœux du Maire auront lieu le 7 Janvier à 15h ou 16h (reste à définir) à la salle des fêtes de Saint Eloy.

Salles des fêtes :

La salle des fêtes étant indisponible à la location pendant les travaux de la cantine/garderie durant l'année scolaire, Mr le Maire nous informe qu'elle sera disponible à la location sur les mois de Juillet et Aout.

Projet Age et vie :

Réception d'un nouveau plan en fonction des différentes demandes de la municipalité.

CCAS :

La distribution des colis aura lieu le 16 Décembre et le repas le 17 Janvier.

Le prochain conseil municipal est fixé le **Jeudi 2 Novembre**.

La séance est levée à 21h55

Le Secrétaire
Sébastien CHABOT

Le Maire,
Gilles BENOIT

Les Membres